

CHAPITRE 36

PERMIS DE CONDUIRE NATIONAUX ÉTRANGERS NON-EUROPÉENS

ANNEXES

TURQUIE

CONTENU

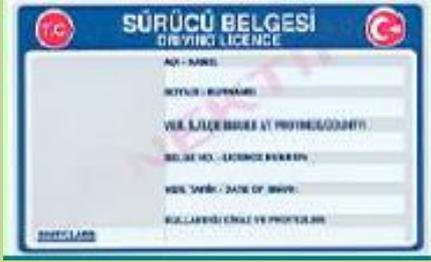
	TITRE	PAGE
I.	INFO GÉNÉRALE	2
II.	DIFFÉRENTES SORTES DE PERMIS DE CONDUIRE	2
III.	TURQUIE – TR 003	3
1.	Modèle	3
2.	Tableau d'équivalences des catégories – TR 003	3
3.	Remarque	3
IV.	TURQUIE – TR 005	4
1.	Modèle	4
2.	Tableau d'équivalences des catégories – TR 005	4
3.	Remarque	4
V.	TURQUIE – TR 006	5
1.	Modèle	5
2.	Tableau d'équivalences des catégories – TR 006	5

I. INFO GÉNÉRALE

Si un code 104 est mentionné sur le permis de conduire Turc, cela signifie que la personne concernée ne peut conduire qu'une voiture automatique.

Un code 78 devra donc être apposé sur le permis de conduire belge.

II. DIFFÉRENTES SORTES DE PERMIS DE CONDUIRE

RÉFÉRENCE DU PERMIS DE CONDUIRE	IMAGE	DÉLIVRÉ À PARTIR DU	DÉLIVRÉ JUSQU'AU	VALIDITÉ DU DOCUMENT
TR 003				Permanent
TR 005				Permanent
TR 006				

III. TURQUIE – TR 003

1. MODÈLE



2. TABLEAU D'EQUIVALENCES DES CATÉGORIES – TR 003

La catégorie AM est automatiquement octroyée sur le permis de conduire belge lors de l'échange.

CATÉGORIE ÉTRANGÈRE	CATÉGORIES CORRESPONDANTES
A1	-
A2	-
B	B
C	C
D	B, BE, C, CE
E	B, BE, C, CE, D, DE
F	-
G	-
H	-
K	-

3. REMARQUE

L'ancien modèle TR 003 sera accepté pour échange jusqu'au 31/12/2024 y compris. Après cette date, le modèle TR 003 ne sera plus valable pour la Turquie et donc par conséquent plus échangeable.

IV. TURQUIE – TR 005

1. MODÈLE



2. TABLEAU D'ÉQUIVALENCES DES CATÉGORIES – TR 005

La catégorie AM est automatiquement octroyée sur le permis de conduire belge lors de l'échange.

CATÉGORIE ÉTRANGÈRE	CATÉGORIES CORRESPONDANTES
A1	-
A2	-
B	B
C	C
D	B, BE, C, CE
E	B, BE, C, CE, D, DE
F	-
G	-
H	-
K	-

3. REMARQUE

L'ancien modèle TR 005 sera accepté pour échange jusqu'au 31/12/2024 y compris. Après cette date, le modèle TR 005 ne sera plus valable pour la Turquie et donc par conséquent plus échangeable.

V. TURQUIE – TR 006

1. MODÈLE



2. TABLEAU D'ÉQUIVALENCES DES CATÉGORIES – TR 006

La catégorie AM est automatiquement octroyée sur le permis de conduire belge lors de l'échange.

CATÉGORIE ÉTRANGÈRE	CATÉGORIE CORRESPONDANTE
M	-
A1	-
A2	-
A	-
B1	-
B	B
BE	BE
C1	C1
C1E	C1E
C	C
CE	CE
D1	D1
D1E	D1E
D	D
DE	DE
f	-
G	-